Les prochains chantiers dévoilés

Article abonnésOutre le fait d'alterner le protocole et la convivialité, la cérémonie des vœux, aux agents municipaux a permis, vendredi 8 janvier, au maire **Éric Arrigoni...**

A la Une /Castelnau-de-Médoc / Publié le 13/01/2016.Mis à jour leparJean-Claude Rigault
S'abonner à partir de 1€ 0 commentaire

La directrice générale des services Lora Chibois-Joubert et le maire **Éric Arrigoni**. © Photo J-C R

Article abonnésOutre le fait d'alterner le protocole et la convivialité, la cérémonie des vœux, aux agents municipaux a permis, vendredi 8 janvier, au maire Éric Arrigoni...

O

utre le fait d'alterner le protocole et la convivialité, la cérémonie des vœux, aux agents municipaux a permis, vendredi 8 janvier, au maire **Éric Arrigoni** et à la directrice générale des services (DGS) Lora Chibois-Joubert de saluer l'investissement du personne au cours de l'année 2015.

Publicité

Évolution de carrières
La rédaction vous conseille
- Les prochains chantiers dévoilés
- Les Chiens visiteurs entrent dans la danse

La DGS a brossé un portrait général de cette année 2015, afin de mettre en perspective ce que le personnel accompli au quotidien. « C'est aussi à cela que sert cette cérémonie des vœux, lever les yeux, sortir la tête du guidon et observer le travail accompli, voir sous un angle différent notre travail et mesurer ce que chacun fait pour l'intérêt général », a-t-elle observé. « J'espère ainsi vous avoir permis d'être conscients de notre rôle et de ce que nous apportons à la commune. »

Sur le plan des ressources humaines, l'objectif 2016 de la DGS sera de favoriser l'évolution des carrières. D'ailleurs la réflexion des élus porte également sur l'évolution de la politique de rémunération et plus particulièrement sur l'attribution du régime indemnitaire. « Ce régime sera adapté en tenant compte de critères relatifs aux missions et responsabilité exercée par chaque agent, mais aussi de sa manière de servir et de son investissement personnel et de son absentéisme. »

Toujours selon la directrice, l'année 2016 verra naître de nouveaux chantiers comme la recherche d'économie ou encore la mise en place du tri sélectif par services.

Tous droits de reproduction réservés

PAYS : France
PAGE(S) : 20
SURFACE : 9 %
PERIODICITE : Quotidien

DIFFUSION : 261587

► 14 janvier 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

Deux employés municipaux sur le départ

Le départs à la retraite de Marie-Laure Machado et de Bernard Barbeau ont été fêtés à l'issue de la cérémonie des voux de vendredi dernier. Le maire Eric Arrigoni et Lora Chibois-Joubert, directrice générale des services, ont retracé ces deux carrières.

Maria Machado et Bernard Barbeau partent à la retraite. PHOTO J-C R

Marie-Laure Machado, Atsem à l'école maternelle, a été recrutée en octobre 1991. Selon le maire, " elle a fait un parcours sans faute. " Discrète, cette mère de trois enfants passionnée de voyages a " tracé son chemin professionnel sans aucune discorde. " Bernard Barbeau, du service technique, est entré dans la collectivité le 22 Novembre 1982 en qualité d'adjoint technique auxiliaire. Le 1er février 1989, il est titularisé en tant qu'agent de maîtrise, pour terminer sa carrière au grade de technicien. " Sa culture du résultat, son esprit d'équipe et son côté farceur vont manquer", a déclaré Lora Chibois-Joubert. Une " personne incontournable et serviable ", a ajouté le maire.
Jean-Claude Rigault ■

0971A8A45150DE0A80AC0203020FD56B0C115540F1416928C37EBF4

Tous droits de reproduction réservés

SUD OUEST

PAYS : France
PAGE(S) : 17
SURFACE : 31 %
PERIODICITE : Quotidien

DIFFUSION : 261587

► 14 janvier 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

SERVICE PUBLIC UNE RÉORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES PUBLIQUES POURRAIT BIEN AVOIR DES CONSÉQUENCES SUR LE PLAN LOCAL

Coup de chaud sur l'avenir de la perception

La perception fermerait ses portes en 2017

JULIEN LESTAGE
AVEC ARNAUD LARRUE

Alexandre Pierrard, maire de Prignac, voulait placer sa cérémonie de voux dimanche 10 janvier sous le signe de la paisibilité. Tel a bien été le cas jusqu'à la fin de l'allocution de Jean-Brice Henry, président de la CdC Cour Médoc, où a retenti un coup de tonnerre indépendant des conditions météorologiques.

Déménagement à Pauillac.

Répondant à une question opportunément posée par un membre de l'assistance qui s'inquiétait de savoir si en 2016 il devrait payer ses impôts à Lesparre ou à Pauillac, ce dernier a en effet annoncé qu'il venait d'être informé que la trésorerie de Lesparre allait fermer ses portes pour déménager vers Pauillac au premier janvier 2017.

La veille, lors des voux de Martine Sallette à Bégadan, le président de la CdC avait d'ailleurs déjà lâché la même information.

Au final, ce déménagement ne concernerait pas le centre des impôts, chargé de recevoir les déclarations fiscales et de calculer l'assiette de l'imposition, mais la perception qui s'occupe de recevoir les règlements, et dont le siège est actuellement dans la rue Eugène-Marcou.

La trésorerie de Lesparre serait sur le point de quitter la sous-préfecture. PHOTO J. L.

L'information n'a pour l'instant aucun caractère officiel, mais elle est suffisamment prise au sérieux pour avoir motivé un courrier adressé par le président de la CdC à la Direction des services fiscaux, cosigné notamment par le maire de Lesparre, afin de solliciter des explications et s'étonner de n'être informés de rien.

" Décision pas acceptable "

Dimanche dernier, Jean-Brice Henry a estimé que, si une telle décision intervenait, " ce serait une véritable gifle ". Il ajoutait : " Si c'est avéré, on va se battre ". À la mairie de Lesparre, on indique avoir eu connaissance des mêmes rumeurs, sauf que le déménagement de la perception serait peut-être dirigé vers Soulac, voire sur Castelnau. Danielle Fernandez, première adjointe au maire, de confier : " Nous n'avons rien d'officiel pour l'instant, mais nous restons très attentifs. Une telle décision ne serait pas acceptable, ne serait-ce que pour des raisons pratiques de proximité vis-à-vis des contribuables de Lesparre et des communes voisines. Le rôle de la sous-préfecture et son caractère de centralité en seraient altérés. " Selon nos informations, et au regard des mesures internes qui semblent avoir été prises à la trésorerie, le conditionnel, prudemment employé par tous les intervenants, revêt de sérieuses teintes de futur.

Du côté de la préfecture, si le ton de la prudence est aussi utilisé, on évoque bien " une piste de travail " mais tout en rajoutant " que rien n'est fait pour le moment ". À Pauillac, Florent Fatin, le maire, assure ne pas être au courant du dossier. Au passage, l'édile de lâcher : " Nous serions ravis d'accueillir le personnel dans notre ville. Nous avons un local de disponible qui est très proche de la perception de Pauillac ". À Castelnau, Éric Arrigoni, le maire, assure aussi qu'il n'est au courant de rien.

Centraliser sur Bordeaux

Contacté par " Sud Ouest ", Michel Fourcade, le délégué syndical CGT pour la direction générale des

737BF8CB5860910990CC00637E0A55DC0F711C4E213963161A49DE8

Tous droits de reproduction réservés

PAYS : France
PAGE(S) : 17
SURFACE : 31 %
PERIODICITE : Quotidien
DIFFUSION : 261587
► 14 janvier 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

finances publiques, fait part de son inquiétude. " La tendance lourde, c'est de centraliser les administrations sur Bordeaux et de renvoyer le public sur Internet. De façon transitoire, la tendance est de regrouper les services et de réduire les effectifs. À Lesparre, l'administration fiscale vient déjà de perdre deux agents. Ce qui nous inquiète aussi, c'est que le projet de Maison des services publics ne donne pas des signes de vouloir aboutir. " ■

Tous droits de reproduction réservés

Deux employés municipaux sur le départ

Article abonnésLe départs à la retraite de Marie-Laure Machado et de Bernard Barbeau ont été fêtés à l'issue de la cérémonie des vœux de vendredi dernier. Le maire Eric...

© Photo J-C RL e départs à la retraite de Marie-Laure Machado et de Bernard Barbeau ont été fêtés à l'issue de la cérémonie des v?ux de vendredi dernier. Le maire **Eric Arrigoni** et Lora Chibois-Joubert, directrice générale des services, ont retracé ces deux carrières. Marie-Laure Machado , Atsem à l'école...L e départs à la retraite de Marie-Laure Machado et de Bernard Barbeau ont été fêtés à l'issue de la cérémonie des vœux de vendredi dernier. Le maire **Eric Arrigoni** et Lora Chibois-Joubert, directrice générale des services, ont retracé ces deux carrières. Publicité Marie-Laure Machado, Atsem à l'école maternelle, a été recrutée en octobre 1991. Selon le maire, « elle a fait un parcours sans faute. » Discrète, cette mère de trois enfants passionnée de voyages a « tracé son chemin professionnel sans aucune discorde. » Bernard Barbeau, du service technique, est entré dans la collectivité le 22 Novembre 1982 en qualité d'adjoint technique auxiliaire. Le 1er février 1989, il est titularisé en tant qu'agent de maîtrise, pour terminer sa carrière au grade de technicien. « Sa culture du résultat, son esprit d'équipe et son côté farceur vont manquer», a déclaré Lora Chibois-Joubert. Une « personne incontournable et serviable », a ajouté le maire. Jean-Claude Rigault La rédaction vous conseille Deux employés municipaux sur le départ Les prochains chantiers dévoilés S'abonner à partir de 1€ 0 commentaire

Tous droits de reproduction réservés

PAYS : France
PAGE(S) : 19
SURFACE : 19 %
PERIODICITE : Quotidien

DIFFUSION : 261587

► 15 janvier 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

Deux projets pour l'accueil des personnes âgées

Samedi 9 janvier, Éric Arrigoni, maire de la commune a présenté les voux, entouré de ses conseillers et en présence de Pascale Got, députée conseillère départementale, de représentants de la gendarmerie, de l'adjudant/chef Roumégous du Sdis. Il a tout d'abord évoqué les attentats et déclaré : " Notre Nation a connu beaucoup d'épreuves, beaucoup de combats. Nous ne doutons pas un seul instant qu'elle saura relever ce défi, comme elle a su relever tous les autres. " Puis il a fait un bilan de l'année écoulée, en faisant ressortir que la commune avait réalisé des économies, notamment en isolant certains bâtiments, ou en réajustant des abonnements (Gaz, électricité.).

Des projets pour 2016

Dans les projets pour 2016, le maire annonce la construction d'une Marpa (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie), sur un espace du Parc du Dehès, fortement soutenu par la MSA, le RSI et le Conseil départemental. Le bâtiment du syndicat de voirie a été vendu à la commune, et comme il jouxte l'ancienne gendarmerie, un programme de réhabilitation va être lancé pour le destiner à des logements en faveur de familles modestes. La Poste va être déplacée face à l'église et la poste actuelle sera mise en vente avec une convention précisant que l'acquéreur devra préserver la façade. Un city stade va bientôt voir le jour. Il s'agit tout simplement d'un stade urbain clôturé, qui permet de jouer au football, au handball mais aussi au basket.

Éric Arrigoni, présente les voux 2016. PHOTO J. -C. R.

Dans le dossier voirie, on trouve la sécurisation de la route de Sainte-Hélène à l'entrée du bourg, le ralentissement de la circulation au niveau de Landiran et de la rue Camille-Godard. Des travaux de réhabilitation vont voir le jour sur l'avenue Gambetta, dans le secteur de la gendarmerie, rue Pasteur, rue de l'église, des Pas Perdus.

L'Ehpad Méduli va être reconstruit en lieu et place de l'ancien, et la première pierre devrait être posée en mars 2017.

Et enfin, les Castelnaudais présents à cette cérémonie des voux, ont pu, avant de partager la galette des rois, découvrir le nouveau logo de la commune représentant un mouvement transversal, de la CUB, en passant par l'Estuaire et traversant la commune pour rejoindre enfin la côte Atlantique.

Jean-Claude Rigault ■

3371B8525E102F0020930F13FE0D754B01312C5F511967EE0AFF31E

Tous droits de reproduction réservés

PAYS : France
PAGE(S) : 16
SURFACE : 9 %
PERIODICITE : Quotidien
DIFFUSION : 261587
► 15 janvier 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

" Difficile de choisir ! "

SOLIDARITÉ Le maire de Castelnau appelle les communes à se doter de logements d'urgence

Éric Arrigoni, le maire de Castelnau, aimerait bien que les communes voisines, qui n'ont pas de logements d'urgence, fassent la démarche d'en avoir. " Nous devons faire face à des demandes de personnes venant d'autres villages. Je peux vous assurer que c'est difficile d'avoir à trancher entre tel ou tel dossier. À chaque fois, il s'agit de détresse et nous devons faire un choix par manque de place. " Mardi dernier, à Pauillac, lors de la rencontre des maires avec Jean-Luc Gleyze, le président du Conseil départemental, Éric Arrigoni a évoqué le sujet : " Comment motiver les communes à avoir des logements d'urgence ? " Jean-Luc Gleyze a rappelé que le Département mettait à disposition des chalets construits par Emmaüs. " C'est gratuit. Et sur le plan esthétique, c'est plutôt de qualité. Les communes qui en font la demande doivent seulement poser les réseaux et la chape. " Le message est lancé.

Les logements d'urgence Emmaüs livrés aux communes. PH. " SO "

J. L. ■

E771381857702900700B0033E30AA5130611AB54F18A66A1BAC69C6

Tous droits de reproduction réservés

le journal du Médoc

PAYS : France
PAGE(S) : 0011
SURFACE : 36 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : Centre médoc
DIFFUSION : 3299
JOURNALISTE : Marie-Hélène Boi…

► 15 janvier 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

Lors de ses voux, le maire a détaillé les investissements prévus par la commune grâce aux économies réalisées, notamment sur les dépenses énergétiques.

Des projets pour le cadre de vie

L 'actualité dramatique de l'année 2015 aura marqué, sans doute de manière indélébile, les esprits. C'est donc en ayant une pensée pour les victimes des attentats et leurs proches qu'Éric Arri-goni, maire de Castelnau, a ouvert la cérémonie des voux, samedi 9 janvier, en présence de la députée Pascale Got et du président de la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Aquitaine Yves Petitjean, avant de faire le bilan de l'année écoulée.

L'argent étant souvent le nerf de la guerre, il a tout d'abord été question d'économies avec notamment la réduction des dépenses énergétiques (adhésion à un groupement d'achat pour le gaz, action similaire en cours pour l'électricité, opération d'isolation thermique sur les bâtiments municipaux) entraînant de réels gains pour la commune. Les finances étant saines, ces gains ont permis et permettront à la municipalité d'envisager des investissements réguliers.

En ce qui concerne les réalisations et projets, le maire a mis l'accent sur plusieurs points liés au cadre de vie et à la culture. À noter ainsi l'évolution du parc d'agrément (boîte à lire, tables de pique-nique, aires de jeu sécurisées, table de ping-pong), le renouveau de la programmation culturelle du Moulin des Jalles (artistes amateurs et professionnels, conférences, séances de cinéma.) et la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque, qui va pouvoir s'inscrire dans le réseau de la Bibliotèhque départementale de prêt et dans le schéma départemental de lecture publique.

À l'honneur

Éric Arrigoni a eu à cour de mettre à l'honneur Jérémy et Grégory Lagouarde, médailles d'or du Meilleur ouvrier de France en carrosserie automobile, honorés lors d'une cérémonie à Paris en novembre. Ces Castelnaudais sont « *des exemples pour la jeunesse* », la preuve que l'apprentissage est une voie de réussite professionnelle avec des filières bien plus valorisantes qu'il n'y paraît. Leur père fut lui aussi MOF en 1979 dans la même spécialité, une filiation dont chacun peut être fière. Tous trois ont reçu la distinction de la commune sous les yeux du président de la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Aquitaine.

En 2015, la nécessité d'effectuer différents travaux s'est imposée à l'école, avec rénovation de la toiture de la maternelle, réhabilitation de la cour de l'école élémentaire et acquisition d'une classe mobile informatique. La démographie croissante imposant l'ouverture d'une classe élémentaire à la rentrée 2016, à terme, la mairie s'engagera vers d'importants travaux, à savoir déplacer la cantine (qui n'est plus aux normes) et prévoir de nouvelles infrastructures à la hauteur de l'augmentation du nombre d'élèves. Il est à noter la construction, attendue, du city stade dans le courant de l'année.

En 2016-2017, le chantier le plus important, apparemment très demandé par la population, sera celui de la sécurisation des entrées de ville : route de Sainte-Hélène, de Landiran, rue Camille Godard, côté gendarmerie dans un premier temps, puis Gambetta et Pasteur l'année suivante. Des aménagements de voirie sont aussi à prévoir. Le déménagement de la poste, acté depuis plusieurs mois, devrait voir le jour et l'acquisition d'un bâtiment à réhabiliter par la commune va permettre de créer des logements accessibles aux familles modestes. Pour le lent dossier de reconstruction de l'Ehpad Meduli, c'est sans doute en mars 2017 qu'elle sera lancée. De son côté, le projet d'étude de maison d'accueil rurale pour personnes âgées (mar-pa) avance. Le « Jeudi des parents » a trouvé son public et réunit de plus en plus de familles autour de thèmes importants. Éric Arrigoni a par ailleurs annoncé la création de jardins familiaux (des potagers pour tous et des espaces dédiés à la détente) afin de faire vivre le lien entre les générations.

Le nouveau logo de la commune et sa charte graphique ont été présentés. Réalisé par Melissa Bernard de l'agence l'Apostrophe de Lesparre, il sera décliné sur les nouveaux supports de communication, l'idée étant « *d'impulser une nouvelle dynamique en s'appuyant sur le passé pour mieux construire notre avenir* ».

« *Tout ceci n'est possible qu'en travaillant ensemble* », a souligné le maire en remerciant son équipe

7D7478BE55207D08D0A50393620DF5200111A94B21F66BD613C0F48

Tous droits de reproduction réservés

le journal du Médoc

PAYS : France
PAGE(S) : 0011
SURFACE : 36 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : Centre médoc
DIFFUSION : 3299
JOURNALISTE : Marie-Hélène Boi…

► **15 janvier 2016**

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

municipale et l'ensemble des agents municipaux pour leur dévouement à la commune. Il a conclu sur le souhait que l'année soit force d'espoir, de sérénité et de rassemblement.

Marie-Hélène BOISSEAU

Tous droits de reproduction réservés

le journal du Médoc

PAYS : France
PAGE(S) : 0006
SURFACE : 53 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : Le dossier de la semaine
DIFFUSION : 3299
JOURNALISTE : Mathieu Caurraze

► 15 janvier 2016

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

En 2016, plusieurs chantiers sont programmés par le centre routier du Médoc, mais ils ne devraient pas entraîner de grosses perturbations de circulation. En revanche, d'importants travaux routiers devraient se présenter en 2017 et 2018.

En 2016, pas de gros chantiers sur les routes

Les routes départementales en Médoc ne seront pas perturbées par les gros chantiers durant cette année. Dans son programme prévisionnel de travaux, le centre routier du Médoc, qui dépend du service infrastructure du conseil départemental de la Gironde, prévoit notamment la modification d'un tourne-à-gauche, à Queyrac, sur la RD 1215 avec la RD 1E4 (route de Vensac). L'idée est de recentrer la circulation sur un seul point d'échange afin d'améliorer la visibilité des automobilistes et fluidifier la circulation en évitant le stockage de véhicules. Les travaux, d'un coût de 250 000 ?, pourraient débuter en juin pour une livraison avant la saison estivale.

Chantier de même dimension à Saint-Germain d'Esteuil avec le réaménagement du carrefour du Breta (RD 4 et RD 4E2) qui représente un danger dans sa configuration actuelle. La RD 4E2, très empruntée par les automobilistes qui arrivent de la RD 1215, sera reprise, à la fin de l'été (deux mois de travaux) avec la réalisation d'un carrefour en « *T* » ce qui permettra d'améliorer la visibilité mais aussi de casser la vitesse. À Pauillac, ce sont des travaux d'aménagement du pont du Gaët qui seront menés durant le second trimestre pour un coût de 58 000 ?. Des grosses réparations sont prévues sur cet ouvrage avec la réfection de la chaussée et le change-ment des joints.

Un programme de renouvellement du revêtement en enrobé est prévu en cours d'année à Castelnau-de-Médoc et Avensan (RD212 : 8,5 km), Naujac-sur-mer (RD3E2 : 4 km), Saint-Estèphe (RD2 : 2,5 km), Talais (RD1E4 : 5 km) et Soulac-sur-mer (RD10E1 : 4 km). Plusieurs autres petits chantiers seront susceptibles d'être menés par le centre routier.

Une piste cyclable de 8 km au Porge pour cet été

Le principal chantier de l'année ne devrait pas avoir d'incidence sur la circulation automobile. Il s'agit de la réalisation d'une piste cyclable d'une dizaine de kilomètres entre Le Porge-ville et l'océan, en parallèle de la RD 107 dont le tronçon a été réaménagé l'an dernier. En effet, ce chantier est la dernière grande étape des travaux de reca-librage de la RD 107 menés depuis 2014 entre Le Porge-océan et Le Temple. Si l'ensemble des plages du Médoc sont accessibles par voie cyclable, ce n'est pas le cas de celle du Porge. Une anomalie qui sera corrigée dès le printemps avec une livraison espérée avant le lancement de la saison estivale. Cette nouvelle voie à double sens, large de 2,5 mètres, doit favoriser l'utilisation du vélo vers les plages. Elle sera connectée avec la piste cyclable qui traverse déjà la commune du nord au sud. Elle doit aussi apporter une solution face à des parkings souvent saturés. D'un coût estimé à 1,5 million d'euros, cette réalisation aura un impact minimum sur l'environnement. Ce projet a d'ailleurs été mené en collaboration avec le Conservatoire du littoral et l'Office national des forêts. La principale difficulté de ce chantier sera le franchissement du canal des étangs qui nécessitera la construction d'un ouvrage d'art, une passerelle en bois dont le coût est de 300 000 ?.

Toujours concernant les pistes cyclables, sept carrefours avec des voies automobiles vont être aménagés sur la communauté des Lacs médocains (Lacanau, Carcans, Hourtin), sûrement avant le début de l'été, avec le renforcement de la signalétique et la mise en place de bandes rugueuses pour ralentir la vitesse des vélos. Si l'idée n'est pas nouvelle, l'accident mortel d'un cycliste étranger qui avait refusé la priorité à un fourgon l'été dernier à Carcans a fait avancer la réflexion. La CdC et le centre routier travaillent main dans la main sur ce projet.

Circulation compliquée à prévoir sur les RD 2 et 1215

Le centre routier du Médoc va devoir traiter d'importants chantiers dans les années à venir, notamment sur la RD 2 avec la traversée du marais, entre Arcins et Tayac. Cette route sur digue doit faire face, quasiment chaque hiver, à la montée des eaux. Sur un kilomètre, dix-huit buses sont censées permettre

CE77E8805BE01208C0AE0273960F55590081CF48A19C6B30EC7A07F

Tous droits de reproduction réservés

le journal du Médoc

PAYS : France
PAGE(S) : 0006
SURFACE : 53 %
PERIODICITE : Hebdomadaire

RUBRIQUE : Le dossier de la semaine
DIFFUSION : 3299
JOURNALISTE : Mathieu Caurraze

► **15 janvier 2016**

Cliquez ici pour voir la page source de l'article

l'écoulement de l'eau de part et d'autre de la route, mais certaines ne joueraient pas correctement leur rôle. Une réflexion est en cours pour étudier les éventuels travaux à mener sur cette voie. Il s'agit donc d'évaluer l'état des buses, mais aussi de définir si leur dimension est suffisante. D'ailleurs, une deuxième vague d'investigations sera menée au cours du premier semestre. Un dossier techniquement complexe car il ne faudra pas perturber le milieu écologique et hydraulique. Une telle intervention oblige également le centre routier à réfléchir sur le type d'intervention à mener (diurne ou nocturne, une ou plusieurs tranches.) pour gêner lemoins possible les usagers de la route, nombreux sur cet axe.

Autre chantier d'envergure à venir, la réfection de la RD 1215 sur le tronçon Arsac (giratoire de la Winery) - Castelnau-de-Médoc où des faiblesses (faïençage) sont constatées sur un axe qui supporte 13000 véhicules par jour dont 10 % de poids lourds. Le passage d'un poids lourd est destructeur pour une route puisque l'on estime que son impact équivaut à 100 000 véhicules légers. Là encore, le mode d'intervention devra être déterminé pour perturber au minimum la circulation. Le chantier pourrait intervenir d'ici 2017/2018. Ce tronçon d'environ 5 km est inscrit au schéma directeur routier départemental, pour passer à deux fois deux voies... Cependant, ce projet n'est pas prévu dans l'immédiat.

Concernant la déviation de Lesparre-Médoc, le service des infrastructures du département reconnaît que le dossier a avancé lentement en 2015 en raison notamment des élections départementales. 2016 devra être un cap pour ce projet avec la poursuite des études de projet et d'impact sur l'environnement, qui devraient durer jusqu'en 2017. L'objectif est d'obtenir une déclaration d'utilité publique (DUP) en 2018/2019.

Enfin le recalibrage de la RD3 (Hourtin - Lesparre) avance bien avec les acquisitions foncières. Le projet, qui bénéficie d'une DUP, prévoit deux voies de 3 mètres au lieu de 2,5 mètres actuellement, et une bande sécurisée d'1 mètre de chaque côté. Les travaux ne devraient pas débuter avant la fin 2017.

Un agenda chargé en perspective pour le Département et son centre routier du Médoc.

Mathieu CAURRAZE

Tous droits de reproduction réservés